

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

#### **Autorisation provisoire du 12 février 2019 pour exercer la fonction d'agent de contrôle**

NOR : SSAS1930044X

La directrice de la sécurité sociale,

Vu l'article L.114-10 du code de la sécurité sociale;

Vu l'arrêté ministériel du 23 avril 2017 fixant les conditions d'agrément et d'assermentation des agents et des praticiens-conseils chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale;

Vu la demande présentée par M. Richard DECOTTIGNIES, directeur de l'Établissement national des invalides de la marine (ENIM) en date du 31 janvier 2019,

Autorise:

M. Pascal TERRIEN, né le 7 décembre 1973 à Lannion (Côtes-d'Armor), à exercer provisoirement les fonctions d'agent de contrôle à l'Établissement national des invalides de la marine à compter du 13 février 2019 pour une durée d'un an, renouvelable une fois.

Cette autorisation est publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 12 février 2019.

*La directrice de la sécurité sociale,*  
MATHILDE LIGNOT-LELOUP